

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°81 - Février 2025



www.martineglise.fr

L'éditorial

de Alain MARATRAT



Vœux 2025

Chères Martinaises, Chers Martinais,

Cette année 2024 qui vient de s'écouler a été encore une année où les élus, les associations, les services techniques, le personnel du groupe scolaire, notre police municipale, notre secrétariat ont su continuer à offrir à nos habitants un cadre de vie agréable, des services, des espaces publics entretenus et sécurisés, des manifestations très appréciées.

Nous avons décidé d'équiper la commune de la vidéo protection, une réussite car elle nous a permis de diminuer les dépôts sauvages, de sécuriser les lieux publics et de mieux contrôler la délinquance,

Comme nous l'avions annoncé en 2023, nous souhaitons installer des structures à destination des jeunes, ce projet a vu le jour cet été. L'installation du city stade à côté du gymnase et du groupe scolaire connaît déjà un vif succès auprès des jeunes de la commune de par la fréquentation et le plaisir qu'ils prennent à l'utiliser.

En cette nouvelle année, nous serons toujours présents auprès de nos habitants ; nous poursuivrons nos projets afin de les mener à bien tant au niveau de la voirie, la sécurité, l'environnement...

Enfin je peux vous assurer notre volonté de continuer à ce que votre commune Martin Eglise soit toujours une commune accueillante et dynamique où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous adresse à nouveau mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

*Alain MARATRAT,
Maire de Martin-Eglise*

SOMMAIRE

Éditorial	page 2
État-civil	page 3
Page pratique	page 4
Infos pratiques	page 6
Développement durable	page 8
Écoles	page 11
Travaux	page 14
Vie Communale	page 16
Associations	page 24



Directeur de la publication : Alain MARATRAT

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ÉTAT-CIVIL

ACTES ÉTAT-CIVIL DU 1ER JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Naissances :

Achille CREPIN	03/01/2024
Luna RAFAITIN	14/03/2024
Élena DUCROC	30/03/2024
Octavia LEVILLAIN	11/04/2024
Mélya DENIS	20/04/2024
Paul CORUE	03/05/2024
Lucas CALBRY	05/07/2024
Adèle DELISLE	12/10/2024
Alba FERRY	06/12/2024
Cassie LEVASSEUR	13/12/2024

Mariages :

Laurène ZICHITTELLA et Alban ROBLAIN	04/05/2024
Clémence LHEUREUX et Aurélien LETELLIER	15/06/2024
Nathalie BACA et Stéphane SAVOYE	22/06/2024
Catherine LEMAIRE et Olivier GÉRYL	06/07/2024
Alisson ALEXANDRE et Antoine LEMONNIER	24/08/2024
Virginie FAIN et Benjamin DUPUIS	02/11/2024



Renouvellement de vœux :

Christiane et Serge MASSY ont célébrés leurs
Noces de Diamant le 05 octobre 2024.

Décès :

Sophie PONCHELLE épouse LENOUEL	13/04/2024
Hortense GOMA épouse POUATY MAPAKOU	24/04/2024
Jean-Paul LEVALLOIS	05/05/2024
Richard VASSELIN	19/05/2024
Jean-Marie CARPENTIER	27/05/2024
Daniel JOUEN	31/05/2024
Sylvie LALLEMAND	18/06/2024
Alain DEMAILLY	02/08/2024
René ABRAHAM	07/08/2024
Jean Claude VANDENABEELE	19/08/2024
Christiane SPECHT veuve LEMÉE	07/10/2024
Robert LUCIANI	30/10/2024
Geneviève BASILE	10/11/2024
Dominique BOUQUET	04/12/2024
Damien GIROT	05/12/2024
Patrick CARON	22/12/2024

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi	10h30 à 12h30	Fermé l'après-midi
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	9h00 – 11h30	Fermée l'après-midi
Jeudi	Fermé toute la journée	
Vendredi	10h30 à 12h30	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune

et page Facebook : www.martin-eglise.fr

HORAIRES DE TONTE



Rappel : tonte, taille de haies et de branchages, doivent être effectuées en respectant les horaires suivants :

Jours ouvrables	8h30 à 12h et 14h à 20h
Samedi	9h à 12h et 14h30 à 19h
Dimanche et Jours fériés	10h à 12h

PRÉSENCE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Il est présent le Mardi de 14h à 15h30, directement à la salle Sully située place Mayenne et SANS RENDEZ-VOUS.

ACCÈS AUX DÉFIBRILLATEURS

- Gymnase
(hall d'entrée, pendant les heures d'ouverture du gymnase)
- Salle des fêtes (hall d'entrée, pendant les heures d'ouverture)
- Stades (derrière les vestiaires, accès libre)
- Place Mayenne (derrière le four à pain, accès libre)

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Collecte des ordures ménagères au centre-bourg, à Etran et à Thibermont

Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris
vendredi matin ou samedi matin

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune
mercredi matin ou jeudi matin

SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ENEDIS ET GRDF

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services aux numéros suivants :

VEOLIA : 09 69 39 56 34

ENEDIS dépannage électricité : 09 72 67 50 76

GRDF dépannage gaz : 08 00 47 33 33

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

Ouverture du Mardi au Samedi
de 10h à 11h45 et de 14h à 19h00.
Ouverture ponctuelle le Dimanche.
Fermeture le Lundi.

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Alain MARATRAT, maire : a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Bertrand CREMET, 1er adjoint au maire en charge des travaux et des services techniques: b.cremet@mairie-martin-eglise.com

Françoise DEMONCHY, 2ème adjointe en charge du tourisme et du développement durable : fdemonchy-mairiemartineglise@laposte.net

Stéphane SKLADANOWSKI, 3ème adjoint en charge des finances, de la communication et de la vie associative : s.skladanowski@mairie-martin-eglise.com

Marie-Laure CORROYER, 4ème adjointe en charge du CCAS : mlcorroyer@mairie-martin-eglise.com

Véronique DUFEUILLE, Secrétaire générale : v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com

Amélie POYER, agent de gestion administrative : a.michel@mairie-martin-eglise.com

Perrine CAREL, agent d'accueil : p.carel@mairie-martin-eglise.com

Matthieu MONCHICOURT, policier municipal : police@mairie-martin-eglise.com

Eric POUCHOUX: e.pouchoux@mairie-martin-eglise.com

Les agents et élus peuvent recevoir sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture au public après contact au 02 35 04 41 18

RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 01/01/2023 : 1 655 HABITANTS

UTILISATION DE LA VIDÉOSURVEILLANCE SUR NOTRE COMMUNE

9 caméras dans le centre bourg (Place Mayenne / Mairie / Gymnase / Stades)

2 caméras à Thibermont (Monastère)

Qui peut visionner les images :

Les images enregistrées au sein d'une commune peuvent être visionnées par :

- Maire de la commune concernée
- Agent de police municipale individuellement désigné par le maire de la commune.

Seules les personnes habilitées et mentionnées dans l'autorisation préfectorale peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, visionner les images de vidéoprotection.

Rôle de la vidéoprotection à Martin-Eglise

- Protection des bâtiments et installations publics et surveillance de leurs abords,
- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ;
- Lutte contre les dépôts sauvages.

Dans le cadre d'une enquête, un Officier de Police Judiciaire (OPJ) est habilité à délivrer une réquisition afin de procéder à l'extraction des images des caméras.

Retours positifs depuis l'installation des caméras : baisse significative des dépôts sauvages, identification auteurs de vol dans commerce, vol de véhicule...

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le Conseiller numérique, agent de l'intercommunalité Dieppe-Maritime, est présent à la salle Sully située place Mayenne tous les mardis de 14h00 à 15h30, sans rendez-vous.

Son rôle est d'aider les administrés dans leurs différentes démarches administratives en ligne :

- Déclaration d'impôts
- Renouvellement de papiers
- Vignettes de véhicule
- Demande en ligne auprès des différents services de l'état, etc...

Il est habilité à saisir des données personnelles via des sites officiels.

N'hésitez pas à venir le rencontrer et à le solliciter pour toutes vos démarches qui passent par internet.



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ



DÉCHETS VISÉS :
tondes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'égailage...

**PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.**

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
prépaie et paillage,
tonde mulching,
apport en déchetterie



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP*) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.



Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE

contravention
DE **450 €**
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER
(article 131-13 du
nouveau code pénal)

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyle de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

**Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.**

Déchets visés :

tondes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'égailage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...
en mélange ou pas avec d'autres déchets.

NOUVELLE NUMÉROTATION DES CHÂÎNES DE LA TNT À PARTIR DU 6 JUIN 2025



L'Arcom a adopté le 9 janvier 2025 une nouvelle numérotation des chaînes de télévision à vocation nationale diffusées sur la télévision numérique terrestre (TNT). Cette décision intervient notamment avec l'arrivée prochaine de 2 nouvelles chaînes, CMI TV et OFTV. L'ordre des chaînes évolue le plus logiquement possible. Ainsi, la chaîne Gulli, ciblant la jeunesse, se voit attribuer le numéro 12, après le service TFX qui vise également pour partie un jeune public. Les numéros 13, 14, 15 et 16 sont attribués respectivement à BFMTV, CNEWS, LCI et France Info. Les chaînes France 2, France 3, France 4 et France 5 se suivent. Cette numérotation sera mise en place en une seule fois, dès l'arrêt de la diffusion de Canal+ sur la TNT, soit le 6 juin 2025. Ainsi, comme le lui permet son autorisation, la diffusion de CMI TV débutera le 6 juin 2025. Pour OFTV, à qui a été attribué le numéro 19, sa diffusion démarrera le 1er septembre 2025, conformément à son autorisation. La chaîne communale de Martin-Eglise reste accessible sur le canal 60 de la TNT.

Actu

Nouvelle numérotation des chaînes de la TNT à partir du 6 juin 2025

Numéro de chaîne	Chaînes actuelles	Nouvelles chaînes
1	TF1	TF1
2	France 2	France 2
3	France 3	France 3
4	Canal +	France 4
5	France 5	France 5
6	M6	M6
7	Arte	Arte
8	C8	La Chaîne parlementaire
9	W9	W9
10	TMC	TMC
11	TFX	TFX
12	NRJ12	Gulli
13	LCP / Public Sénat	BFM TV
14	France 4	CNEWS
15	BFM TV	LCI
16	CNEWS	Franceinfo
17	CSTAR	CSTAR
18	Gulli	CMI TV
19	-	OFTV (à partir du 01/09)
20	TF1 Séries Films	TF1 Séries Films
21	L'Équipe	L'Équipe
22	6ter	6ter
23	RMC Story	RMC Story
24	RMC Découverte	RMC Découverte
25	Chérie 25	Chérie 25

Service-Public.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION APPUI SANTÉ, PIERRE EDOUARD MAGNAN

Appui Santé, association loi 1901, est un groupe de personnes et d'acteurs engagés dans l'animation et la coordination de l'organisation de la santé comme de l'accès aux soins, au sein du territoire de démocratie sanitaire de Dieppe, au service des professionnels de santé et au bénéfice des patients et usagers du système de santé.

Notre action est fondée sur trois prismes : sanitaire, social et médico-social. L'articulation de ces trois dimensions constitue la base de notre action de coordination, comme de notre rôle d'effectuer de soins et de notre plus—value sur le territoire.

C'est dans ce cadre et selon ces principes que nous menons nos activités :

- **Le dispositif d'appui à la coordination (DAC)** du TDS de Dieppe qui vient en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes. Au sein d'un même territoire, le DAC regroupe plusieurs dispositifs en un interlocuteur unique.

- **Le dispositif d'appui à l'utilisateur (DAU)** qui est une initiative de l'association en cohérence avec ses autres missions, et qui vise à développer des services au profit des personnes, toujours dans le cadre sanitaire, social et/ou médico-social. C'est ainsi que, depuis le 1er janvier 2023, nous animons une offre de soins de support.

- **L'équipe territoriale de soins palliatifs (ETSP)** qui coordonne les différents parcours de soins, de vie et de santé pour améliorer la qualité de vie des personnes prises en charge dans un contexte de soins palliatifs, accompagnant à domicile les patients et leur entourage par un soutien social, clinique et/ou psychologique.

- **Le Centre de Santé mobile (CDS)** qui, au travers d'une dynamique associative et de territoire innovante, propose une réponse — parmi d'autres — à la problématique des déserts médicaux, et notamment dans les zones rurales de notre TDS.

Le Centre de Santé Mobile

Qu'est ce que c'est ?

Porté par l'association APPUI SANTE CAUX BRAY ALBATRE, ce dispositif a été impulsé par l'Agence Régionale de Santé Normandie, avec le soutien de la région Normandie, du Conseil départemental de la Seine-Maritime, de l'Assurance maladie, de la Communauté d'Agglomération de Dieppe, de la Communauté de communes Falaises du Talou, de la Communauté de communes Terroir de Caux, de la Communauté de communes des Villes Sœurs, la commune Le Caule Sainte Beuve et d' EDF.

L'équipe, composée d'une dizaine de médecins retraités, assure des consultations en alternance pour couvrir la semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sur 7 communes.



1

Vous n'avez pas de médecin traitant ou pas d'accès à une consultation.

2

Vous êtes en ALD (Affection Longue Durée) sans médecin traitant ou êtes une personne sans médecin traitant.

3

Vous n'avez AUCUN suivi médical.

Comment ça fonctionne ?

Vous pensez être dans l'une de ces 3 situations ?

vous avez besoin de voir un médecin, vous désirez un renseignement ?

Contactez-nous par téléphone ou par mail pour prendre rendez-vous

07 44 91 70 03

cds@appui-sante-cba.fr



INFOS PRATIQUES

Le Centre de Santé Mobile

Ce dispositif s'adresse à tous les habitants du Territoire de Démocratie Sanitaire de Dieppe.

Les lieux de tournées ci-dessous sont susceptibles de changer selon les besoins d'accès aux soins.



Planning de la tournée du Centre de Santé Mobile

Tous les jours de
8H30 à 12h30
et de
13h30 à 17h30

	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi	Le Mesnil Réaume Centre Pastel	Centre 02S
Mardi	St Vaast d'Équiqueville Mairie	Arques la Bataille Ancien site Regma
Mercredi	Le Caule Sainte Beuve	Le Caule Sainte Beuve
Jeudi	Luneray Salle de sports	Luneray Salle de sports
Vendredi	Arques la Bataille Ancien site Regma	Tourville la Chapelle Mairie

LES PARTENAIRES DU CENTRE DE SANTÉ MOBILE



Seine-Maritime



Dossier Régional - Région Normandie

POURQUOI SOUTENIR L'ASSOCIATION ?

Appui Santé est une association, loi 1901, à but non lucratif. Mais qu'est ce que cela signifie ?

La loi de 1901 définit le statut d'une association à but non lucratif. Une association loi 1901 est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices ».

L'association loi 1901 repose donc sur un élément particulier : le but désintéressé. Si elle peut générer des bénéfices, ceux-ci sont directement réinjectés dans les projets.



Aider financièrement une association revêt une importance cruciale pour plusieurs raisons essentielles.

Tout d'abord, cela permet de soutenir des causes qui nous tiennent à cœur, qu'il s'agisse de soutien aux personnes, en proposant des prestations de soins non prises en charge financièrement comme les soins de support ou en contribuant financièrement, vous participez activement à la réalisation de ces missions.

De plus, le don pour les associations permet de renforcer leur impact et d'étendre leur portée. Les ressources financières nous permettent de développer plusieurs programmes, d'acquérir des équipements nécessaires et de recruter du personnel qualifié pour mener à bien nos missions.

Etre partenaire c'est être associé à nos divers supports de communication et ainsi rendre visible votre engagement !

L'association Appui Santé a des valeurs, partageons-les !

Si vous souhaitez devenir bénévole : Rejoignez-nous !



INFOS PRATIQUES

CALENDRIER des ANIMATIONS 2025 à Martin-Eglise

JANVIER
7 : VOEUX DU MAIRE, REMISE DE MEDAILLES
14 : VOEUX - GALETTE - Club 2000 /salle des fêtes
31 : ACCUEILS DES NOUVEAUX HABITANTS
/salle Syllly

FEVRIER
8 : BAL COUNTRY - Loisirs & Culture
/salle des fêtes

MARS
22/23 : PUCES COUTURIERES - ME Animations
/salle des fêtes
30 : FOIRE AUX LIVRES - TCME / salle des fêtes

AVRIL
21 : CHASSE AUX OEUFs - ME Animation
/devant la salle des fêtes

MAI
1er : RALLYE PEDESTRE - Loisirs et Culture
8 : CEREMONIE DU 8 MAI - Anciens Combattants
16 : THEATRE - ME Animation /salle des fêtes
17 : REPAS DANSANT - Judo Club
29 : LOTO - Loisirs & Culture
31 : FETE DE LA MUSIQUE - ME Anim. / salle des fêtes

JUIN

4 : L'ECOLE DES CHAMPIONS /gymnase
8 : FOIRE A TOUT /stade
27 : GOÛTER DES ADHERENTS - Club 2000

JUILLET

14 : LOTO - Club des Blés d'Or

AOÛT

15 : LOTO - Loisirs et Culture

SEPTEMBRE

7 : FOIRE A TOUT centre bourg
- Martin-Eglise Animation

OCTOBRE

3 : CEREMONIE MEDAILLES AUX SPORTIFS
12 : BOURSE AUX JOUETS - Loisirs & Cldr.
19 : REPAS DES ANCIENS - CCAS

NOVEMBRE

11 : CEREMONIE DU 11 NOV - Anciens CBT.

DECEMBRE

6/7 : MARCHÉ DE NOËL - ME Animation
/salle des fêtes
12 : Pot du personnel - Mairie
/salle des fêtes

DÉVELOPPEMENT DURABLE



CALENDRIER jours de collecte 2025

Bons réflexes

- Sortir la veille au soir ses poubelles (à partir de 19h00).
- Compacter afin de maintenir fermé le couvercle de sa poubelle.



*mercredi : jaune
vendredi : grise
mais si jour férié,
on décale d'un jour*



janvier

Samedi 4
Vendredi 10
Vendredi 17
Vendredi 24
Vendredi 31

juillet

Vendredi 4
Vendredi 11
Samedi 19
Vendredi 25

fevrier

Vendredi 7
Vendredi 14
Vendredi 21
Vendredi 28

août

Vendredi 1
Vendredi 8
Samedi 16
Vendredi 22
Vendredi 29

mars

Vendredi 7
Vendredi 14
Vendredi 21
Vendredi 28

septembre

Vendredi 5
Vendredi 12
Vendredi 19
Vendredi 26

avril

Vendredi 4
Vendredi 11
Vendredi 18
Vendredi 25

octobre

Vendredi 3
Vendredi 10
Vendredi 17
Vendredi 24
Vendredi 31

mai

Samedi 3
Samedi 10
Vendredi 16
Vendredi 23
Samedi 31

novembre

Vendredi 7
Samedi 15
Vendredi 21
Vendredi 28

juin

Vendredi 6
Samedi 14
Vendredi 20
Vendredi 27

décembre

Vendredi 5
Vendredi 12
Vendredi 19
Samedi 27



janvier

Mercredi 8
Mercredi 22

juillet

Mercredi 2
Jeudi 17
Mercredi 30

fevrier

Mercredi 5
Mercredi 19
Mercredi 26*

août

Mercredi 13
Mercredi 27

mars

Mercredi 12
Mercredi 26

septembre

Mercredi 10
Mercredi 24

avril

Mercredi 9
Mercredi 23

octobre

Mercredi 8
Mercredi 22

mai

Mercredi 7
Mercredi 21

novembre

Mercredi 5
Mercredi 19

juin

Mercredi 4
Mercredi 18

décembre

Mercredi 3
Mercredi 17
Mercredi 31

* Un changement de calendrier des collectes entraîne un ramassage exceptionnel 2 mercredi de suite.

Collecte porte à porte



ORDURES
MENAGERES



DÉCHETS
RECYCLABLES



BIO
DÉCHETS



VERRE



TEXTILE



DÉCHETS
VERTS

Votre container est trop petit ?



Formulez votre demande à la communauté d'agglomération

Contact : 06 13 98 41 63

Je préserve le cadre de vie de mon quartier :

Je rentre mon container après chaque ramassage.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE TRI SELECTIF : UN ENJEU MAJEUR - Mémo -



Erreurs fréquentes



BAC GRIS



BAC JAUNE



Erreurs fréquentes



Erreurs fréquentes



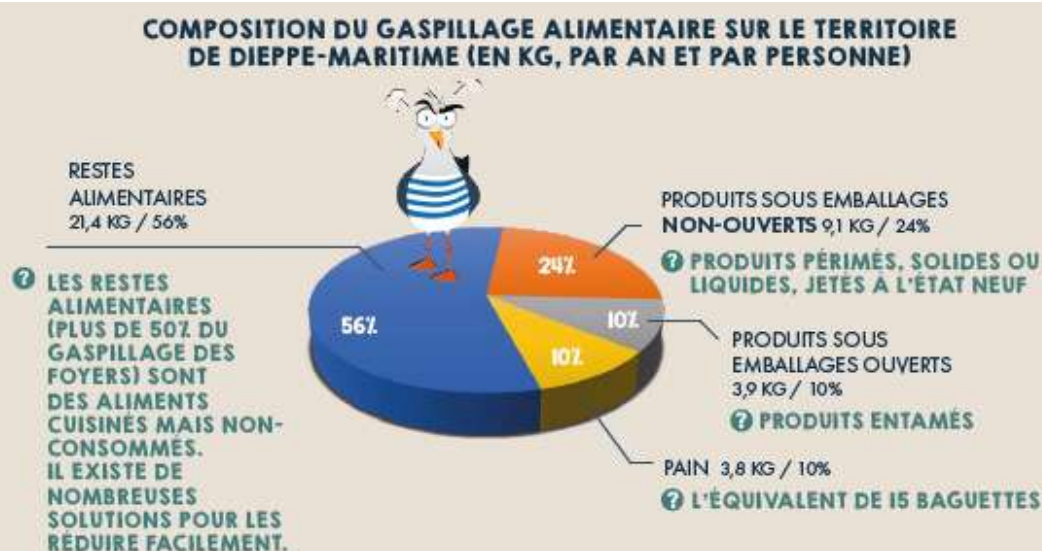
BOCAUX ET POTS BOUTEILLES



LE TRI « À LA SOURCE » DES BIO-DECHETS

La loi n°2015-992 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte impose à Dieppe-Maritime (comme à toute collectivité en charge de la collecte des déchets) de proposer aux usagers une solution de tri des biodéchets à compter du 1er janvier 2024. Les biodéchets se divisent en deux types : Les déchets alimentaires, et les déchets végétaux, dits « déchets verts ».

En Octobre 2018, Dieppe-Maritime a réalisé une étude du contenu des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. D'après cette étude, chaque habitant produit 75 kg de déchets alimentaires par an. Et plus de 50 % de cette production est issue du gaspillage alimentaire.



Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, Dieppe-Maritime a identifié deux pistes d'amélioration des comportements dans les foyers :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire (plus de la moitié des déchets alimentaires)
- La réduction des « déchets verts » (qui sont en réalité des ressources qu'il faut apprendre à exploiter)

LE COMPOSTAGE : LA RÉPONSE AU TRAITEMENT DE VOS BIO-DÉCHETS

Depuis 2013, Dieppe-Maritime incite ses habitants à la pratique du compostage, en proposant par exemple des composteurs gratuits. Le compostage est la meilleure solution de traitement pour les biodéchets.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, Dieppe-Maritime a proposé en 2024 aux habitants :

- L'intensification du déploiement des composteurs
- Le choix de différents modèles de 150 à 600 L pour adapter le compostage à chaque foyer
- L'initiation et l'accompagnement à la pratique du compostage
- La mise en place de composteurs collectifs au sein des copropriétés disposant d'espaces verts (contacter Dieppe-Maritime pour l'étude).

Et en appartement ?

Le compostage est plus difficile à adopter lorsqu'on ne dispose pas d'un jardin, alors Dieppe-Maritime proposera une collecte des déchets alimentaires dans certains secteurs :

Les déchets alimentaires seront collectés via des colonnes de points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble du territoire.

Les habitants seront ainsi dotés de seaux et de sacs compostables pour conditionner les déchets alimentaires. Ces sacs seront déposés dans la colonne d'apport volontaire la plus proche.

Les points d'apport volontaire seront collectés 1 fois par semaine d'octobre à avril et 2 fois par semaine de mai à septembre.

Pour aller plus loin :

http://www.agglodieppe-maritime.com/BIODECHETS_-BASES_DU_COMPOSTAGE.pdf

[http://www.agglodieppe-maritime.com/BIODECHETS_VEGETAUX_DU_JARDIN_\(W.pdf](http://www.agglodieppe-maritime.com/BIODECHETS_VEGETAUX_DU_JARDIN_(W.pdf)

http://www.agglodieppe-maritime.com/BIODECHETS_GASPILLAGE_ALIMENTAIRE.pdf





**Apprendre
à bien faire :**

LA FORMULE IDÉALE DU COMPOST

1/3 de matière sèche
+ 2/3 de matière humide
+ air
c'est tout



1 - Trier les matières

- Matières humides : épluchures de fruits et de légumes, déchets alimentaires, feuilles vertes, tontes de gazon
- Matières sèches : boîtes à oeufs, carton marron, sciure de bois, copeaux, feuilles sèches et brindilles

2 - Mélanger de temps en temps

- Après avoir déposé sur toute la surface vos déchets humides, recouvrir d'un tiers de matières sèches. Brasser tous les 20cm d'épaisseurs pour aérer

3 - Arroser / Aérer si nécessaire

- La clé de la réussite, c'est l'humidité. Tester votre compost en le pressant : il doit être humide, sans rejeter de liquide. Arroser le si il est trop sec, aérer le si il est trop humide.

4 - Le compost enrichit la terre du jardin

TRAVAUX SUR L'AULNE

À Martin-Eglise, de récents et curieux travaux d'aménagement du cours de la rivière ont été réalisés sur les bords de l'Eaulne. Ces travaux se sont déroulés entre la mi-septembre et la fin du mois de novembre 2024. Un chantier pour le moins particulier, puisque dédié au milieu aquatique, avec la restauration de la continuité écologique du site, tout en améliorant la situation en cas de crue. Cette modification du paysage n'a pas échappé aux Martinais, car elle avait de quoi aiguïser la curiosité de plus d'un riverain. Et qu'appelle-t-on la continuité écologique ? Alors, dans la Lettre Municipale, on vous dit tout :

Pour les poissons et les sédiments empruntant l'Eaulne, notre commune représentait depuis longtemps le dernier obstacle pour rejoindre l'Arques. La garantie du passage des poissons et sédiments à travers les milieux aquatiques et les différents cours d'eau de France est dénommée « continuité écologique ». Elle peut être interrompue par de nombreux obstacles, comme des barrages, des cours d'eau obstrués par des berges peu entretenues, et tous ces pièges ont pour conséquence de perturber le transit sédimentaire et la circulation des organismes aquatiques, tels que saumons, truites et autres poissons fréquentant nos fleuves et nos ruisseaux. Mais en France, une politique de restauration de la continuité écologique est mise en œuvre pour améliorer la situation, notamment par l'aménagement de certains ouvrages. La liste des ouvrages concernés est fixée par les services de l'Etat.

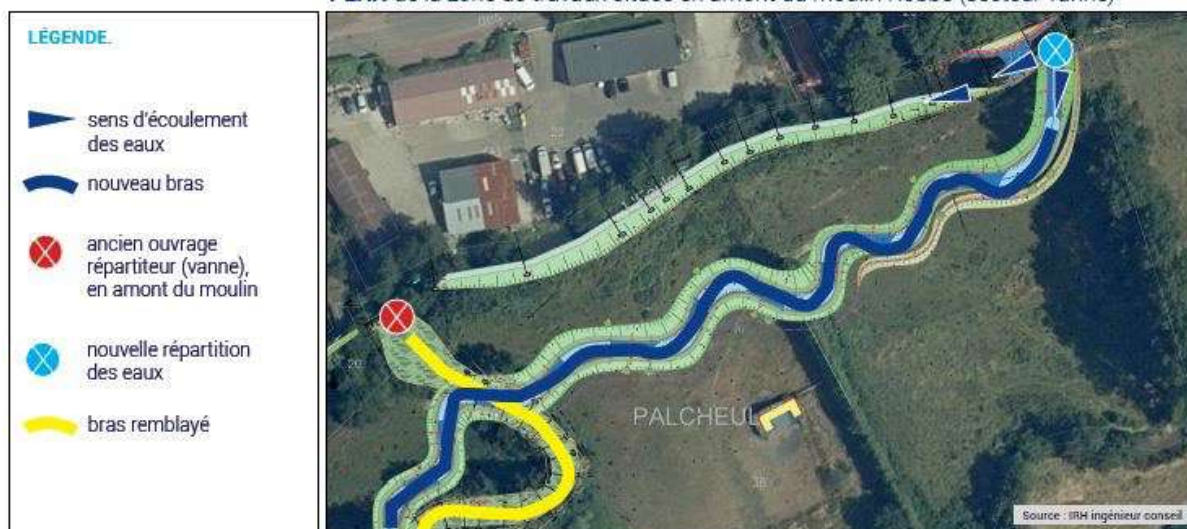
Précisons que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques (le SMBV), assurant ici la Maîtrise d'ouvrage, est à la disposition des propriétaires riverains afin de les accompagner dans leurs travaux de restauration consacrés à la continuité écologique.

Après la mise en conformité en amont du moulin de Pontrancart à Ancourt en 2022, c'est à présent au tour du site du moulin de Palcheul, situé à Martin-Eglise, de recevoir les modifications qui s'imposent. C'est d'abord une étude préalable d'éventuels travaux qui a été mise en projet. Ce lieu comprenait plusieurs chutes d'eau et un ouvrage de répartition des eaux appelé « vannage ». Et comme bien souvent sur ce type d'ouvrage, le vannage était ici aussi, délabré, et peu entretenu. Alors les branchages et objets flottants s'y bloquaient régulièrement et formaient un verrou infranchissable pour le milieu aquatique.

L'entreprise en charge des travaux était « Environnement et Forêts ». Ce chantier a débuté à la mi-septembre et s'est achevé à la fin du mois de novembre 2024. Il a constitué en premier lieu à l'abattage de plusieurs arbres, majoritairement des résineux, des essences inadaptées au secteur, puis à la suppression du vannage actuel. Les travaux suivants ont consisté à redessiner le cours de la rivière, en créant un nouveau bras depuis le nouveau répartiteur, puis en procédant au remblaiement de l'ancien bras. Après avoir effacé la chute d'eau située sous l'ancien moulin Palcheul, un renforcement de certaines berges a été effectué. Enfin, pendant cet hiver est réalisée la plantation de nouveaux arbres, arbustes et héliophytes, des essences mieux adaptées à ce milieu.

On pourra souligner que lors de la mise à sec de ce cours d'eau, les pêches de sauvegarde qui ont été réalisées, ont permis de relever la présence de nombreuses espèces : saumons, truites, anguilles, perches, chabots, lamproies ... Et même quelques écrevisses d'eau douce ! Ce relevé est plutôt rassurant, et désormais, cette faune aquatique pourra circuler librement. Pour certaines espèces, ces remontées restent essentielles afin de se reproduire. Travaux financés à 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (80%) et à 20% par le Département de la Seine-Maritime.

PLAN de la zone de travaux située en amont du moulin Robbe (secteur vanne)



ACCUEIL D'UN ATHLÈTE OLYMPIQUE



Le jeudi 25 janvier, les élèves de CM1-CM2 ont accueilli Kévin CAMPION, un athlète français spécialiste de la marche.

Ayant participé deux fois aux Jeux Olympiques et préparant désormais sa sélection aux JO de Paris 2024, cette rencontre a été l'occasion pour les enfants d'échanger au sujet de sa pratique, des Jeux Olympiques, des valeurs du sport...

La discussion s'est terminée par une initiation à sa discipline, la marche athlétique, dans la cour de l'école.

Les enfants et enseignantes remercient Kévin Champion d'être venu partager son expérience.

VISITE DU PÈRE NOËL AU GROUPE SCOLAIRE

Après avoir dégusté le repas de Noël préparé par Nathalie le jeudi 19 décembre, les 150 élèves du groupe scolaire ont dû patienter jusqu'au lendemain pour recevoir la visite du Père Noël. Ce sont les élèves du primaire qui ont eu la chance de l'accueillir les premiers. Après avoir écouté quelques chants de Noël, il a remis à chaque enfant des livres et des chocolats. Le Père Noël a ensuite rendu visite aux élèves de maternelle, il était attendu avec beaucoup d'impatience. Après avoir écouté les chants interprétés par les enfants, la traditionnelle remise des cadeaux a pu avoir lieu.



INAUGURATION DE LA FRESQUE AU GROUPE SCOLAIRE



Le vendredi 24 mai, grand rendez-vous au groupe scolaire Gill Géryl !

En cette fin d'après-midi ensoleillée, l'équipe enseignante et les élèves du groupe scolaire présentaient aux parents d'élèves et aux élus le résultat d'une année de travail qui permit de réaliser une fresque afin de colorer les murs de la cour de récréation de la maternelle.

Aidé par 2 plasticiennes venues de Rouen, les enfants ont œuvré sur le thème de la forêt et de la nature. Le résultat est magnifique et a été plébiscité par tous les parents venus ce jour-là. L'inauguration de cette fresque s'est terminée par un verre de l'amitié durant lequel les parents qui le souhaitaient ont pu découvrir l'ensemble des travaux réalisés par les enfants.

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE :

Quelques travaux de réfection de trottoirs ont été effectués Grande rue des Salines, rue de Faux Saulniers entre autres.

Par nos équipes techniques :

- Reprofilage et nettoyage du chemin en sable rouge autour de la salle André Désaubry.
- Pose d'une canalisation de pluvial et d'un avaloir sous trottoir Grande rue des Salines pour éviter les projections d'eau sur les murs des propriétés lors de grosses pluies.



BÂTIMENTS :

Aménagement d'un city stade derrière le gymnase réalisé par l'entreprise Rénove Sport avec une subvention de l'agence du sport dans le cadre des jeux olympiques.

Par nos équipes techniques :

- Remplacement du parquet de la piste de danse salle André Désaubry
- Les chemins d'accès et les aménagements extérieurs du city stade.
- Travaux de rénovation électrique, plomberie et peinture à la Maison d'assistantes maternelles.



TRAVAUX DIVERS :

Après une longue attente d'une météo et d'une marée favorable les clapets aux extrémités des portants situés le long de la voie SNCF au niveau du pont de 30 mètres ont été remis en état.

Installation de trois nouvelles caméras de vidéo protection sur le gymnase pour sécuriser le city stade, le parking de l'école et le parvis du groupe scolaire.

Dans la continuité de réaliser des économies d'énergie et de remplacer des éclairages vétustes par des éclairages LED, avec une subvention du Syndicat départemental d'énergie, il a été posé 14 mats et lanternes sur la RD1, 7 lanternes résidence Saint Léonard et La Rivière et 3 lanternes Route D'Arques.



ENVIRONNEMENT :

Même si le volume semble diminuer, nos équipes ramassent toujours des dépôts sauvages avec des déchets en tous genres parfois bien embarrassants par leur nature qu'il faut trier et retraiter.

Les containers situés allée des stades étant sous vidéo protection les contrevenants sont maintenant verbalisés.

Le brûlage des déchets verts est interdit dans la commune, ils doivent être compostés ou amenés à la déchetterie : une carte d'accès nominative est disponible en mairie gratuitement.

L'accès au site des stades est autorisé aux chiens sous condition d'être tenus en laisse comme l'indiquent les panneaux aux entrées du site, deux distributeurs de sachets et deux poubelles sont à disposition pour les déjections canines devant le terrain de pétanque et sur le côté de la salle des fêtes.

RÉCOMPENSE DES SPORTIFS MARTINAIS

La municipalité a organisé, le vendredi 8 novembre à la salle des fêtes André Désaubry, la cérémonie de remise des médailles aux sportifs. A travers cette cérémonie, la municipalité souhaitait récompenser les sportifs de clubs martinais qui ont brillé par leurs performances lors de la saison 2023-2024. Deux clubs ont été mis à l'honneur cette année, il s'agit de l'ALC JUDO et du FC Martin-Eglise.

Concernant le FC Martin-Eglise, l'équipe dirigeante a décidé de mettre à l'honneur 2 membres bénévoles féminines.

- Pascale Lecroq surnommée TATA, arrivée officielle et dirigeante du FCME cette année, elle s'investit dans le club. Elle a suivi son fils et son neveu, elle gère la popote à merveille et son conjoint s'occupe également des abords et du traçage du terrain.

- Lydie, nouvelle au club également, elle est responsable des animations et de quelle manière ! Elle a organisé la première animation du club avec succès, en mettant en place le premier tournoi de pétanque ouvert à tous.

Concernant l'ALC Judo, ce sont les jeunes pousses du club qui ont été mis à l'honneur et récompensés :

Catégorie pré-poussin

- Wadoux Issac

Catégorie poussin

- Montarou Thiago
- Montarou Lucas
- Guiovanna Raphael
- Dehay Swann
- Renoux Larue Tiago

Catégorie benjamin

- Gaquerel Raphael
- Neller Lenny
- Modard Yhlan

Avant le pot de l'amitié, M. Maratrat a conclu son discours en remerciant l'ensemble les sportifs récompensés qui, par leurs résultats, mettent à l'honneur notre commune de Martin-Eglise.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité de Martin-Eglise a eu le plaisir d'accueillir le vendredi 26 janvier 2024, à la salle des fêtes 10 des 15 nouvelles familles qui se sont installées sur la commune au cours de l'année 2023.

Après avoir présenté les atouts de la commune, notamment le dynamisme du commerce local qui est bel et bien présent dans notre village, M. le Maire a souligné également le dynamisme de la vie associative : Loisirs et culture, Club 2000, les clubs de judo et de tennis, le football club de Martin-Eglise. Il a aussi présenté les projets à venir et notamment la création d'un city stade.

A l'issue de cette présentation, les nouvelles familles ont reçu le livre de la commune ainsi qu'un guide pratique avant de partager le verre de l'amitié et discuter avec les élus présents.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Après avoir lu le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, M. le Maire, Alain Maratrat, a fait l'appel de l'unique victime martinaise tombée pour la France au cours de la 2ème guerre mondiale, l'adjudant Albert Gréboval, tué pendant la bataille de France le 17 mai 1940 à Tupigny dans l'Aisne. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, puis une minute de silence a été observée en mémoire de toutes les victimes de ce conflit.

A l'issue de la cérémonie, Mme Laurent, présidente de l'Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir, a invité les personnes présentes à se rendre à la salle Sully où le verre de l'amitié a été offert.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 1918 marque la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale, un conflit déclenché en 1914. Après quatre ans de combats meurtriers, qui causèrent près de 10 millions de morts et plus de 20 millions de blessés, les négociations entre l'Allemagne et les Alliés aboutissent à la signature de l'armistice à 5 h 15 du matin, sous l'égide du maréchal Foch. L'arrêt des combats est fixé symboliquement à 11 h, le 11e jour du 11e mois. Ainsi, chaque 11 novembre, on honore la mémoire des 1,4 millions de soldats Français tombés au combat.

Les cérémonies du 11 novembre ont commencé par une messe dite par M. l'Abbé Jean-Baptiste Baranger en l'église Saint-Martin. Après la cérémonie religieuse, une nombreuse assistance s'est retrouvée au Monument aux Morts. Après avoir fait l'appel des soldats martinais tués au cours des différents conflits et entendu le discours du ministre des Anciens Combattants, une gerbe fut déposée par M. le maire Alain Maratrat et Mme Marie-Claire Laurent, présidente de l'Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir. La cérémonie se poursuit par une minute de silence qui fut respectée par l'ensemble des personnes présentes.

De très nombreux enfants du groupe scolaire Gill Geryl, sous la direction de Mme Lheureux, directrice du groupe scolaire, ont interprété la Marseillaise pour terminer cette cérémonie.

A l'issue de celle-ci, un vin d'honneur a été offert à la salle Sully.



OPÉRATION CINÉ PLEIN AIR

Le vendredi 9 août, autour de la salle des fêtes André Désaubry avait lieu la projection en plein air du film "Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre". Cette séance était proposée par la municipalité et avec le soutien de la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime et de la Maison Jacques Prévert de Dieppe. Le public a pu découvrir dès 19 h des animations liées à Normandie impressionniste (Création de badges) ou redécouvrir d'anciens jeux vidéos sur la thématique du sport. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la projection du film.



DISTRIBUTION DES COLIS

Les membres du CCAS ont préparé le mercredi 18 décembre 2024. 145 colis simples pour une personne d'une valeur de 30 €, et 112 colis doubles d'une valeur de 50 € pour les couples. Ces colis sont essentiellement composés de produits régionaux. Ce sont 369 personnes âgées de 67 ans ou plus qui ont reçu une invitation pour récupérer leur colis à la mairie. La distribution des colis a commencé à partir du samedi 21 décembre.



DÉFILÉ TRACTEURS ILLUMINÉS

Le vendredi 13 décembre 2024, la commune de Martin Eglise avait été choisie par les jeunes agriculteurs Eu - Envermeu comme point de départ de ce premier défilé de tracteurs illuminés pour cette fin d'année 2024. Ce sont une trentaine de tracteurs et d'attelages qui sont partis du stade direction le centre du village où de nombreux spectateurs les attendaient avant de rejoindre leur destination finale Bailly-en-Rivière.

Merci encore aux jeunes agriculteurs d'avoir retenu notre commune et organisé un magnifique défilé haut en couleurs pour le plus grand plaisir des spectateurs.



FOIRE À TOUT STADE

Un nouveau succès pour l'édition 2024 de la foire à tout du stade.

Le dimanche 19 mai 2024, dès 5 h30 du matin, les exposants se sont installés sur les 2 stades de football, et environ 140 exposants ont participé à cette foire à tout, malgré une météo très incertaine pendant la matinée ainsi qu'une concurrence accrue. Tout au long de la journée, les parkings visiteurs ont affiché complets et ce sont de très nombreux visiteurs qui ont déambulé dans les allées des stades à la recherche de la perle rare.

Un grand merci à tous les bénévoles de Martin-Eglise Animation, du club de football, de judo et de tennis d'avoir été présents pour permettre la bonne tenue de cette manifestation.



INAUGURATION DU CITY STADE

Les enfants scolarisés au groupe scolaire Gill Geryl ont eu le plaisir le lundi 30 septembre 2024 de participer à l'inauguration du city stade, situé aux abords du gymnase Patrick Depailler et à proximité du groupe scolaire.

C'est entouré de tous les enfants et de leurs enseignants, des représentants d'associations, de la société Renov'sports, en charge des travaux, de l'Agence nationale du sport, et de Gill Geryl, maire honoraire, qu'Alain Maratrat, le maire de Martin-Eglise, et les élus ont procédé à la symbolique coupure du ruban tricolore.

Avec une superficie de 24 m sur 13, cet équipement permet de pratiquer le football, le handball, le basket en extérieur et en toute sécurité.



ÉCOLE DES CHAMPIONS

Une 19ème édition encore réussie

Cette 19ème édition s'est déroulée le mercredi 5 juin au gymnase Patrick Depailler, elle a rassemblé une centaine d'enfants âgés de 8 à 12 ans. 11 équipes étaient présentes et issues pour la plupart du milieu associatif de l'agglomération (Les clubs de basket d'Arques, d'Offranville et de Rouxmesnil-Bouteilles, DUC Rugby et hand-ball, US Grèges, le club de karaté d'Arques et le club de judo de Martin-Eglise), auxquels se sont ajoutés les élèves de l'école de Martin-Eglise, une équipe Leclerc et l'équipe des finalistes 2023.

Les équipes se sont affrontées sur des ateliers sportifs et civiques.

* Ateliers sportifs animés par les associations locales : judo (club de Martin Eglise), basket (ESA Basket), karaté (ESA Karaté), football et jeux (US Grèges).

* Ateliers de civisme encadrés par des organismes locaux et nationaux : prévention routière (Police Municipale Martin-Eglise), secourisme (ASSDCA), développement durable (commune de Martin-Eglise), parcours pompiers (JSP de la Vallée d'Arques), nutrition (Centre E. Leclerc) et parcours handi-sport (P'tits Champions).

Dans chaque équipe, un champion 2024 et une championne 2024 ont été sacrés.



PUCES COUTURIÈRES

Cette édition 2023 a été un franc succès pour les 13èmes puces couturières organisées par Martin-Eglise Animation. 23 exposants, plus de 120 mètres de linéaire sur lesquels on pouvait retrouver des articles en tout genre en lien avec le monde de la couture. Tout au long de la journée, de très nombreux visiteurs ont déambulé devant les stands.

Merci encore à l'ensemble des bénévoles de Martin-Eglise Animation, et en particulier à Arlette et Martine qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Un beau succès pour les Puces Couturières 2024

Les 14èmes Puces Couturières organisées par Martin-Eglise Animation, le dimanche 24 mars, ont connu un grand succès. Ce sont 28 exposants, plus de 120 mètres de linéaire sur lesquels on pouvait retrouver des articles en tout genre en lien avec le monde de la couture. Tout au long de la journée, ce sont près de 300 visiteurs qui ont déambulé devant les stands.

Prochaine date : le dimanche 23 mars 2025



REPAS DES ANCIENS

Les anciens de la commune étaient conviés à la salle des fêtes le dimanche 20 octobre 2024. Ce sont 152 convives qui ont répondu à cette invitation. M. Alain Maratrat, maire de la commune, Mme Marie-Laure Corroyer, présidente du CCAS et les membres du Conseil municipal et du CCAS ont eu le plaisir de les accueillir.

Avant le début du repas, Madame Yvette Abraham (91 ans) et Monsieur Fernand Dupont (89 ans), la doyenne et le doyen de la journée ont été mis à l'honneur. Après un délicieux repas préparé par la cuisinière de notre groupe scolaire et son équipe, nos invités de la journée ont pu assister à un magnifique spectacle avec des artistes de qualité. Ainsi, pendant près de 2 heures, ils ont pu apprécier la comédie musicale "Padam Padam" proposée par la compagnie Trabucco. Ce spectacle a transporté les spectateurs dans l'univers d'une jeune chanteuse, patronne d'un bar, fortement inspirée par Piaf.



MARCHÉ DE NOËL

Cette année a marqué un nouveau tournant dans l'organisation du marché de Noël 2024 puisque l'association Martin-Eglise Animation a décidé de l'organiser sur 2 jours à la salle des fêtes André Désaubry. Ainsi, le samedi 30 novembre et le dimanche 1 décembre, ce sont plus d'un millier de visiteurs qui ont pu découvrir les produits présentés par les 33 exposants présents cette année. Ils ont pu acheter des décorations de Noël, des bijoux, des créations artisanales ou des produits de bouche avec des producteurs locaux, un vigneron de côte de Blaye.

Les enfants n'ont pas été oubliés car plusieurs séances de théâtre de Guignol leur étaient proposées. Le spectacle s'intitulait "Il faut sauver Noël" et était présenté par des membres de l'association Martin-Eglise Animation. Ce spectacle a été écrit et produit par Nicolas Dufeuille ainsi que le décor. Il était accompagné par Amandine, Caroline, Julia, Gwenaël et Gaétan qui l'ont aidé à donner vie aux marionnettes et ont ainsi pu montrer leur savoir-faire aux petits et grands. Un grand bravo à eux !

Le Père Noël était présent sur les deux jours et a distribué à chaque enfant présent des chocolats.



LE FESTIVAL ARTPÈGE

Malgré une météo plus que capricieuse en matinée, l'édition 2024 du festival Art-Pège s'est déroulée dans et autour de la salle des fêtes André Désaubry. Des peintres locaux, des producteurs locaux et des artisans d'arts présentaient leurs créations au public. Pendant ce temps à l'extérieur, la danse en ligne de l'association loisirs et culture, les danseuses et danseurs de la compagnie Jazz'N CO et les comédiens de la troupe des 18 pattes ont pu montrer leur talent au public. A partir de 18 h 30, ce sont 5 groupes de musique de la région qui se sont produits sur scène et ont pu faire danser les spectateurs présents. Il est dommage que le public martinais peu nombreux n'ait pas répondu présent à cette manifestation.



Nous remercions l'ensemble des bénévoles de l'association ainsi qu'à Philippe et son fils Fabien qui ont participé et permis le bon déroulement de cette manifestation.

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2025

La cérémonie des vœux 2025 s'est déroulée le mardi 7 janvier à la salle des fêtes André Désaubry, en présence de nombreux maires et élus de l'agglomération. C'est notre premier adjoint, M. Bertrand Cremet, qui a commencé la cérémonie en rappelant les principaux travaux réalisés dans la commune (création du city stade, remplacement de mâts lumineux, remise en état des clapets ...) et les événements (culturels, animations ...) qui se sont déroulés au cours de l'année 2024. Il a salué le travail réalisé par l'ensemble du personnel communal au cours de l'année écoulée.

Après avoir présenté ses vœux aux personnes présentes, aux Martinaises et aux Martinais, Alain Maratrat a présenté l'ensemble des projets 2025 que vous retrouverez dans le discours ci-joint. M. le Maire a également remercié l'ensemble des bénévoles des associations martinaises qui se sont investies tout au long de l'année 2024 pour faire que notre commune soit animée.

Avant le traditionnel verre de l'amitié, le maire et son conseil ont remis les diplômes concernant la médaille du travail à 12 habitants de la commune :



- Monsieur Pascal BEURAIN Médaille échelon vermeil
- Monsieur Pascal BECQUET Médaille échelon Grand Or
- Monsieur Franck CHEVALIER Médaille échelon vermeil
- Monsieur David FOULDRIN Médaille échelon vermeil
- Madame Nathalie FROMENTIN Médaille échelon vermeil
- Monsieur Patrick HAMEL Médaille échelon Or
- Monsieur Didier TETU Médaille échelon Grand Or
- Monsieur Pierre THOUMYRE Médaille échelon argent
- Monsieur Aurélien MARTEL Médaille échelon argent
- Monsieur Julien MARIE Médaille échelon argent
- Monsieur Claude CHANDELIER Médaille échelon Or
- Madame Chantal HANIAS Médaille échelon Or

M. le maire a également remis une lettre de félicitations à Monsieur Nicolas DUFEUILLE pour son implication en tant que bénévole au sein de Martin-Eglise Animation, plus particulièrement pour l'organisation sur ces deux dernières du spectacle de marionnettes, qu'il a créé et mis en scène avec la collaboration de deux assistantes bénévoles qui habitent la commune.

ASSOCIATIONS

TOTEM DES ASSOCIATIONS

DES ACTIVITÉS
RIEN QUE POUR VOUS !

C'est le moment de découvrir de nouvelles activités au sein des associations de la commune.
Certaines d'entre elles peuvent vous proposer de tester gratuitement leur activité sportive ou culturelle.
Renseignez-vous vite !



Les associations de Martin-Eglise 2025

	Club des blés d'or	Culturel	02 35 04 08 13
	Loisirs et Culture	Judo Dessin Théâtre Randonnée Musculature Gymnastique Danse country Taille de pierre	06 09 53 98 43 06 30 35 00 35 07 68 13 92 37 06 74 15 24 75 06 81 78 43 47 02 35 04 41 18 06 68 44 20 37 06 62 44 00 14
	Club 2000	Street Dance Yoga Modern Jazz Gymnastique Danse contempo	02 35 04 44 84
	TCME	Tennis	06 81 34 49 14
	FC Martin-Eglise	Football	06 03 04 85 58
	Martin-Eglise Animation	Théâtre Foire à tout Son et lumière Marché de Noël	02 35 04 41 18
	Education & sports canins Dieppois	Dressage canin	06 07 48 34 86
	Amicale des anciens combattants et du souvenir	Mémoire collective	02 35 04 41 18



ASSOCIATIONS

LES 18 PATTES DE RETOUR LE VENDREDI 17 MAI

La section théâtre de l'association Loisirs et Culture, les 18 pattes a repris ses activités depuis début septembre. Après un succès en mai 2024 avec la pièce «Don Papa se lâche» qui marquait les vingt ans de la troupe. En effet, ce ne sont pas moins de vingt pièces écrites et mises en scène par Bruno Screve, qui ont été proposées au public martinais et accessoirement dans d'autres communes alentours.

Les martinais ont pu apprécier une autre facette de leur travail au festival Art Pège en proposant aux spectateurs quelques interventions d'air music.

La troupe est actuellement composée de 18 membres dont 16 acteurs. Nombre assez conséquent pour une troupe car en effet chaque rôle est écrit spécifiquement pour chaque personnage en fonction de sa personnalité.

Chaque année, une nouvelle pièce vient compléter le répertoire des 18 pattes.

2025 ne fera pas exception puisque cette année nous nous intéressons au monde de l'audiovisuel et nous vous ferons assister aux déboires d'un animateur télé confronté au tournage de flop chef, à la campagne chez un couple de Thénardier, cafetier de leur état. La représentation est fixée au vendredi 17 mai 20h30 à la salle des fêtes. Nous serons heureux de vous y accueillir nombreux et dans la bonne humeur.

Enfin, le samedi 31 mai, nous renouvellerons l'exercice d'air music lors du festival Art Pège à la salle des fêtes.



ALC Club musculation

Bienvenue dans notre salle idéalement située avec un grand parking.

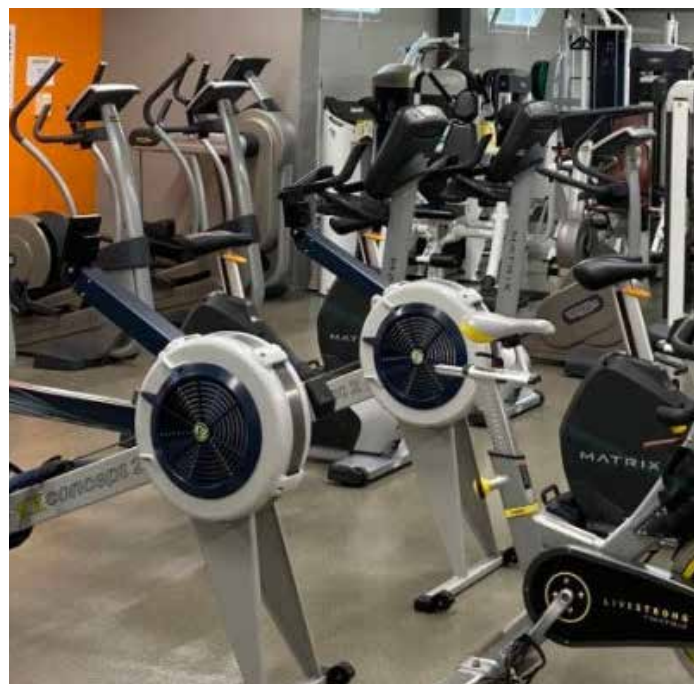
Dans une ambiance conviviale, venez découvrir tous nos équipements (Cardio, appareils de musculation, crossfit...) et pour vous relaxer après votre séance des douches sont à votre disposition.

Avec votre badge qui vous sera remis le jour de l'inscription, vous pourrez venir vous entraîner en toute liberté dans notre salle ouverte tous les jours de la semaine de 8h30 à 21h00 sauf le lundi et le vendredi car la salle ouvre à 9h00, le samedi de 8h30 à 17h00 et le dimanche de 9h à 13h.

Les inscriptions ont lieu les lundis, mercredis et vendredis de 18h00 à 19h30.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Dominique au 06 81 78 43 47

Nous sommes impatients de vous accueillir dans notre salle !!!



ASSOCIATIONS

ALC Judo

Notre club l'ALC judo Martin-Eglise se veut familial et dynamique.

Le club organise tout le long de l'année des stages, un tournoi, des entraînements communs, un Loto, une soirée dansante, une remise de grades, une sortie de fin d'année.

Le club participe à l'école des champions et à la foire à tout de Martin Eglise

Le club accueille les enfants de l'école primaire pour des cycles scolaires découverte du judo

Le club accueille des jeunes de l'ITEP de Dieppe tous les lundis après-midi,

le nombre de licenciés sur la saison 2023/2024 est en progression, 97 licenciés en fin de saison

Les jeunes du club se sont distingués sur les tournois et championnats départementaux et régionaux

Il est encore temps de s'inscrire, le club accueille les enfants à partir de 4 ans

Le Taïso est une discipline de remise en forme où l'on travaille son rythme cardio, le renforcement musculaire, le gainage, la souplesse, la coordination (il n'y a pas de chute)

Les essais sont possibles sur tous les cours, nous serons heureux de vous accueillir.

Horaires des cours

Lundi	Cours cadets juniors seniors :	19h00 – 20h30
Mardi	Cours débutants-poussins :	17h15 – 18h30
	Cours benjamins minimes cadets :	18h30 – 20h00
Mercredi	Cours Jujitsu (self défense) :	18h45 – 20h00
Jeudi	Cours Taïso :	18h30 – 19h30
Samedi	Cours 4/6 ans :	14h00 – 15h00
	Cours débutants-poussins :	15h00 – 16h15
	Cours benjamins minimes cadets :	16h15 – 17h30



ASSOCIATIONS

A.L.C SECTION RANDO

La randonnée basée essentiellement sur la marche, pratique, naturelle est facilement accessible à toute personne de tout âge. Au delà de l'aspect physique elle est également une activité de découverte. Il suffit d'avoir de bonnes chaussures, rien de plus. Nous vous invitons à nous rejoindre. Nous randonnons dans un rayon de 30 kms un dimanche sur 2 à 8h30 au stade de Martin-Eglise. Nous pratiquons le covoiturage pour les personnes sans moyen de locomotion.

Pour tous renseignements Babeth ROCHETTE 06.74.15.24.75



TENNIS CLUB DE MARTIN-ÉGLISE (T.C.M.E.)

En 2025, l'année tennis !

Le printemps 2025 approche et offre une période bien favorable pour se reprendre en main physiquement, en pratiquant une activité sportive régulière comme le tennis, et profiter des infrastructures dédiées à ce sport dans la commune : court de tennis extérieur, à proximité du groupe scolaire, et court de tennis intérieur, dans le gymnase de Martin-Eglise. Et tout cela encadré tout au long de l'année par un moniteur BE au sein du club TCME, Nicolas Semery, quel que soit son âge et son niveau.

Alors que vous soyez enfant ou adulte, amateur de longue date ou totalement débutant, prenez contact avec le club afin de découvrir le monde du tennis, ou pratiquer à nouveau ce sport passionnant et complet. Nous disposons de matériel de prêt pour votre toute première initiation, afin d'échanger quelques balles et partager un moment convivial avec vous.

Pour les renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter, car cette année, tous sur le court !

**TENNIS CLUB
MARTIN-ÉGLISE**

**SAISON
2024-2025**

**RENSEIGNEMENT :
06 81 34 49 14 (APRÈS 18H30)**

**A TOUT ÂGE
DÈS 5 ANS !**

**AVEC MONITEUR BE :
NICOLAS SÉMÉRY**

**UN ENTRAÎNEMENT
CHAQUE SEMAINE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
(SAUF VACANCES RÉGULIÈRES)**

**TCME
TENNIS CLUB DE
MARTIN-ÉGLISE**

ASSOCIATIONS

CLUB 2000

Le Spectacle de Danse étant un moment important, voici une photo d'un Spectacle du Passé

Club 2000 fonctionne au rythme d'une Année Scolaire, le 1^{er} semestre 2024 a vu se poursuivre les Activités commencées en Septembre 2023.



ACTIVITÉS

Modern Jazz à partir de 4 ans

Modern Jazz pour jeunes à partir de 7 ans et Adultes

Street Dance pour jeunes à partir de 8 ans et Adultes

Danse Contemporaine pour Ados et Adultes

Gymnastique d'Entretien pour Adultes

Yoga pour Ados et Adultes.

La Danse est assurée par Hélène la professeure diplômée et s'engageant fortement dans l'Association

La Gymnastique d'Entretien est assurée par Marie-Thérèse depuis maintenant 50 ans

et c'est Maité qui a repris les cours de Yoga après son arrêt pour maternité

C'est au total 17 cours dont 14 pour la Danse

MANIFESTATIONS

Compte tenu de l'intérêt porté à ce Spectacle Club 2000 a dû refuser quelques Entrées. À cette occasion, lors de l'Allocution d'Ouverture au Spectacle, Club 2000 a fortement remercié le Directeur Boris DESJARDINS et la Responsable Commerciale Marie CHAPELLE d'avoir mis à notre disposition la Salle de Spectacle du Casino dans des conditions techniques et financières satisfaisantes.

Le thème en cette Année 2024 était :



24, Rue Henri IV à Martin Église

Tél. 02 35 04 44 84



Juin s'est terminé par un Apéritif dînatoire offert aux Adhérents

1^{ER} SEMESTRE 2023

Après une période Juillet et Août sans Activités, la Rentrée de l'Année 2024-2025 en Septembre s'est faite dans de bonnes conditions avec une augmentation du nombre d'Adhérents principalement à la Danse mais aussi un peu à la Gymnastique d'Entretien et au Yoga.

Cette augmentation des Adhérents à la Danse confirme l'Acceptation d'Hélène la professeure de Danse à assurer tous les cours de Danse de CLUB 2000 dans son École de Danse équipée d'une excellente salle pour les Cours.

ACTIVITÉS

Reconduction des Cours de 2023-2024 :

- Modern Jazz à partir de 4 ans
- Modern Jazz pour jeunes à partir de 7 ans et Adultes
- Street Dance pour jeunes à partir de 8 ans et Adultes
- Danse Contemporaine pour Ados et Adultes
- Gymnastique d'Entretien pour Adultes
- Yoga pour Ados et Adultes

MANIFESTATIONS

En décembre fut remis aux jeunes et adultes un petit cadeau en prévision de Noël.

Le Conseil d'Administration aimerait accueillir des Martinais intéressés par le professionnalisme et l'esprit de convivialité de l'Association.

N'hésitez pas à nous téléphoner au 02 35 04 44 84 pour tout renseignement sur l'organisation. Nous vous attendons.

Et nous pouvons confirmer aujourd'hui la reconduction au Casino de Dieppe du Spectacle de Juin prévu le samedi 14 Juin 2025

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DU SOUVENIR

Assemblée générale et galette des rois du 28 janvier 2024

L'ensemble des manifestations 2023 ont été récapitulées suivies du rapport financier clair et bien détaillé. Le rapport montre une bonne gestion de l'association. Le bilan a été adopté à l'unanimité. Les prévisions des activités 2024 ont été présentées puis la galette des rois a été partagée.

Cérémonie du 8 mai 1945 au monument aux morts

Les participants se sont retrouvés au monument aux morts afin de commémorer la victoire. Après l'appel des morts de la commune et le dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes. Le verre de l'amitié a ensuite été partagé salle Sully suivi d'un repas au Clos Henri IV pour les adhérents présents.

Sortie du 31 mai 2024 « Magie d'Etangs » dans la Somme

Après le transport en autocar, nous avons été accueillis par une guide de l'Office du Tourisme de Péronne qui nous a accompagné tout au long de la journée. La matinée a été consacrée à une balade à bord du petit train touristique de la Haute-Somme suivie d'une visite libre du musée des chemins de fer militaires et industriels. Après un déjeuner à Chaulnes, une visite commentée du circuit des Anguillères avec un passage aux mémoires sud-africain, anglais et allemand a eu lieu l'après-midi.



Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts

Après la célébration de la messe à l'église Saint-Martin, nous nous sommes retrouvés au monument aux morts. Après la cérémonie d'hommage aux morts pour la France, les enfants de l'école élémentaire ont chanté la Marseillaise. Les participants se sont ensuite retrouvés salle Yvonne de Rocquigny pour partager le verre de l'amitié suivi d'un repas au restaurant le Clos Normand pour les membres de l'association.

Spectacle sur l'Arménie le 4 décembre 2024 au Casino de Dieppe

Après un déjeuner au restaurant du Casino, un spectacle alliant chants et danses arméniens présenté par l'ensemble de danse national « Bert » composé de 26 artistes s'est tenu l'après-midi.

Cérémonie commémorative du 5 décembre au monument aux morts

Nous avons commémoré le souvenir des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



ASSOCIATIONS

LE FOOTBALL CLUB DE MARTIN-ÉGLISE

Fin de saison 23/24

La saison dernière, le FCME finissait sa 8ème saison depuis sa création en 2016. Nos Martinais ont une nouvelle fois terminé la saison 23/24 dans la première partie de tableau. Les objectifs de fin de saison restent inchangés, terminer sur le podium. En fin de saison, le FC Martin Eglise a accueilli pour un match amical, le vainqueur de la coupe martin, région Ile de France. Les Martinais n'auront pas à rougir de cette défaite 5-2 face à cette magnifique équipe. Le match s'est déroulé dans une très bonne ambiance.



Trophée Michel Créquy

Au début de saison, Le FC Martin-Eglise a lancé un challenge en hommage suite au décès du grand père de deux de ses joueurs. 4 équipes ont répondu présentes, Le FC Martin Eglise, ES ARQUES, E.T.S Saint Ouen du Breuil et l'US Auffay. Le trophée a été remporté par l'US Auffay qui a devancé l'équipe locale qui a terminée à la 2ème place, avec 1 victoire et 2 nuls. La seconde édition aura lieu le dernier week-end d'août 2025, elle se jouera entre le vainqueur de la première édition, le FCME et 2 nouvelles équipes.



Premier tournoi de pétanque

Nouvel évènement pour notre club et grande satisfaction, en Septembre 2024, Lydie, dirigeante du FC Martin -Eglise a organisé le premier tournoi de pétanque du club. Nous avons accueilli 36 doublettes sur nos terrains. **Rendez-vous en Mai 2025 pour la seconde édition.**



Le premier LOTO

Le FC Martin-Eglise a recruté cette saison 6 nouveaux dirigeants, ce qui donne une nouvelle dynamique et nous a permis d'organiser différents événements. Ce premier Loto a accueilli 189 personnes malgré les intempéries, c'est une réussite pour notre club.

Rendez-vous le 12 Avril 2025 pour notre second LOTO



Nouvel entraîneur

Qui de mieux que Michel Billoquet pour succéder à Romain Hedin. Surnommé « Lamiche », il est connu de tous et fait partie des murs. Arrivée en 2016, le nouveau coach a été le meneur de jeu de l'équipe pendant 8 ans. Son objectif est



d'aller chercher le podium cette saison. Actuellement à 4 points de la 3ème place, nous pouvons compter sur son expérience pour atteindre cet objectif. En cas de podium, le club s'engagera en coupe de France pour la saison 2025/2026.



7, Rue Nicolas de la Chaussée • 76370 Martin-Eglise

Tél. : 02 35 04 41 18

Courriel : martin-eglise@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de ce bulletin municipal sur le site officiel de Martin-Eglise



facebook

Martin-Eglise